

CRÉER UNE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE - UNE CAPTIVE : PANORAMA, MÉTHODOLOGIE



OBJECTIFS

- Appréhender le rôle d'une captive dans le financement des risques de l'entreprise et les contraintes y afférentes
- Structurer les risques transférés à une captive afin de répondre aux contraintes de Solvabilité II et d'équilibre financier.
- Mettre en place une captive au sein de son organisation



PUBLIC

Directeur des risques et des assurances, directeur assurances, directeur financement des risques. Toute personne en charge de la stratégie de financement des risques



PRÉREQUIS

Avoir suivi le stage ST030 - Stratégie de financement des risques ou expérience professionnelle équivalente



CONTENU

- Généralités sur les captives
- Les différentes sortes de captives
- Etapes de la mise en place d'une captive
- Sélection des risques à « captiver »
- Politique de souscription / exemples d'utilisation
- Les différents domiciles
- Processus d'une étude de faisabilité
- Mise en place de la captive
- Initiation à la gestion courante de la captive



POINTS FORTS

L'intervenant possède une très longue expérience dans le conseil à la création et la gestion de captives dans les différents domiciles européens

Durée

1 jour - 7 heures

Niveau

Base

Tarif

680 € HT (adhérent AMRAE)

828 € HT (non adhérent)

Déjeuner offert

Dates

26 mars 2025

24 septembre 2025

Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours - Exercices -

Etudes de cas

Test d'évaluation des acquis en fin de la formation

Intervenant

Professionnel du financement alternatif des risques